

# La Feuille De Chou Vert

n°53  
Janvier 26

Chastre



© Patricia Cornet-Poussart

En 2026, à Chastre, traverser les réformes avec vigilance, protéger les plus fragiles et faire vivre la solidarité

## Nos vœux pour Chastre en 2026

En ce début d'année 2026, nous souhaitons à toutes et tous une année pleine d'élan, de joie et de belles rencontres.

Au niveau fédéral, les réformes en cours frappent de plein fouet des secteurs essentiels de notre société. Dans l'enseignement, beaucoup de postes sont en danger. Les professeurs – déjà confrontés à des classes surchargées, à une charge administrative croissante et à un manque de reconnaissance – voient arriver de nouvelles réformes qui alourdissent encore la pression sur leur métier. Celles et ceux qui portent l'éducation de nos enfants méritent du respect, des moyens et de la stabilité, pas davantage d'incertitude.

Dans le même temps, de nombreuses personnes en recherche d'emploi se voient progressivement **exclues du droit au chômage au risque de basculer dans la précarité**. Derrière les chiffres et les discours sur la rigueur budgétaire, il y a des vies bien réelles, des familles, des parcours parfois marqués par la maladie, l'âge ou les accidents de vie. Nous refusons qu'une société laisse ses citoyens sans filet, sans perspectives et sans dignité sociale.

À cela s'ajoute un contexte international marqué par les conflits, l'instabilité politique et les crises humanitaires,

qui renforcent le sentiment d'inquiétude. Plus que jamais, **nous voulons défendre des valeurs de solidarité, de justice sociale et d'humanité** – ici comme ailleurs.

À Chastre, nous abordons l'année avec sérieux et détermination, alors que **se fait attendre** la présentation du **Programme Stratégique Transversal**, le plan communal qui définira les priorités et les actions pour les prochaines années. Les mois à venir poseront plusieurs défis : préserver notre cadre de vie, améliorer la mobilité et la sécurité, protéger nos espaces naturels, soutenir la vie associative et maintenir des services de proximité accessibles à toutes et tous. Même en dehors de la majorité, nous continuerons à défendre les attentes des habitants, à veiller aux décisions prises et à porter une voix constructive, vigilante et citoyenne, au service de l'intérêt général.

Portée par l'énergie de ses habitants, Chastre peut faire de 2026 une année souriante, créative et solidaire. **Continuons à avancer ensemble**, avec optimisme et bienveillance – pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, grandir, agir et rêver.

# Deux nouvelles conseillères communales : un passage de témoin

Revenons sur le mandat de Camille Lambert et Louise Dandois, en les remerciant de leur implication totale dans cette fonction.

## Une année d'engagement et de regard attentif

**Camille Lambert** fait le bilan de ce mandat.

« Durant cette année en tant que conseillère, j'ai voulu avant tout porter une attention particulière à **toutes les situations de fragilité**. C'est-à-dire rester vigilante envers les personnes isolées et les familles. Et garder en tête l'impact de chaque décision communale sur les individus, leur santé et leur bien-être, y compris pour les plus précaires, ou même pour ceux qui ne votent pas mais qui vivent néanmoins à Chastre... J'ai tenté de conserver cette vigilance du mieux possible, et nous avons voulu initier des actions symboliques autour de cela.

Suite à la mise en place du conseil, la majorité disait avoir l'ambition d'être partenaire de l'opposition, tous les élus devaient être inclus dans les choix et les discussions. Mais j'ai personnellement ressenti peu de place à l'ouverture aux propositions éloignées de sa vision. J'ai plutôt l'impression que les points étaient décidés d'emblée et qu'il s'agissait de les justifier. Pour moi, ce n'est pas une manière de représenter l'ensemble des citoyens et citoyennes. Si 48 % des votants chastrois ont permis à cette majorité d'accéder au pouvoir, cela ne signifie pas pour autant qu'elle incarne l'ensemble des Chastrois et des Chastroises. **Une majorité élue a certes la légitimité de gouverner, mais elle a aussi le devoir d'écouter, de dialoguer et de tenir compte des sensibilités de celles et ceux qu'elle ne représente pas directement.** Ceci se construit aussi dans le débat, la confrontation respectueuse des idées et la recherche de compromis.

Je quitte le conseil communal après un an car, pour des raisons familiales et professionnelles, je ne peux plus m'y investir de façon optimale. Cela dit, j'ai vraiment apprécié le travail d'équipe auprès des autres conseillère·s ECOLO, leur professionnalisme et leur expertise, et je les remercie. Je suis certaine que les personnes qui prennent le relais porteront avec enthousiasme et talent nos propositions sociales, écologiques et citoyennes ».

Et **Louise Dandois** nous fait part de ce qui l'a marquée.

« Je quitte mon poste de conseillère communale car je déménage à Wavre. J'y ai ouvert un café-bar citoyen qui me demande beaucoup de temps, et dont je dois rester proche.

Mon bilan de cette année au conseil communal est partagé. J'ai aimé défendre mes valeurs et les valeurs du groupe Ecolo. **Une voix de femme, une voix qui porte : c'est ce qui m'a toujours représentée.** La vie politique d'une commune est sûrement celle qui se prêtait le plus à la manière dont j'avais envie de participer citoyennement.



D'un autre côté, je suis frustrée de partir si tôt. J'aurais aimé porter plus de dossiers au Conseil, défendre d'autres points sensibles, tels que le Chalet, les festivités, le Programme Stratégique Transversal ».

## Pauline et Alice prennent le relais dans la continuité

**Pauline Dutron** : « C'est avec joie que j'endosse aujourd'hui le rôle de conseillère communale en tant que citoyenne (non-membre du parti), maman de deux enfants et personne engagée dans le changement global de société aussi bien au niveau privé que professionnel. Mon parcours m'a amenée à penser qu'il est nécessaire de combiner la promotion d'une vie démocratique accessible à toutes et tous et la construction d'une transition écologique socialement juste. Et c'est dans cette optique que je compte investir ce mandat avec ECOLO Chastre.

Avant de poser mes valises à Chastre en 2019, ma passion pour la démocratie et la participation citoyenne m'a permis de parcourir le monde à **la rencontre d'initiatives qui donnent un pouvoir concret aux personnes qui partagent un territoire**. Ces valeurs sont au cœur de ma profession et de mon engagement local, dans l'association de parents de l'école de mes enfants et dans la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Je suis convaincue que chacune et chacun doivent pouvoir être entendue·s et contribuer au fonctionnement de la commune. Malgré les difficultés vécues par mes prédécesseures, j'espère au cours de ce mandat contribuer à construire une commune accueillante et inclusive, où chaque personne se sent écoutée et prise en compte et où les espaces publics sont des lieux conviviaux, adaptés aux enfants comme aux aînés. Je souhaite également préserver le caractère rural et agricole de notre commune ».

**Alice Burton** « Je suis habitante de Chastre depuis plusieurs années et maman de deux petits garçons qui grandissent ici. C'est avec enthousiasme que je m'engage aujourd'hui comme conseillère communale, en tant que citoyenne et candidate d'ouverture sur la liste Écolo de Chastre.

De nature curieuse et engagée, j'ai toujours eu à cœur de contribuer positivement à la communauté dans laquelle je vis. Mon parcours professionnel m'a amenée à travailler sur des thématiques environnementales et sociales variées, ce qui m'a appris l'importance de l'écoute, du dialogue et du travail collectif pour faire avancer des projets utiles à tous.

Je suis particulièrement **attentive aux besoins des familles et des jeunes**, mes enfants fréquentant les écoles communales et grandissant dans le tissu associatif et citoyen de Chastre. Mes priorités incluent une mobilité plus douce et sécurisée, le renforcement des dynamiques citoyennes et collectives, ainsi que la protection de notre environnement, qu'il s'agisse de biodiversité ou de gestion des risques comme les inondations.

Je souhaite défendre une commune solidaire, écologique et à taille humaine, où chacun peut participer et trouver sa place. Je suis convaincue que l'échelle locale est essentielle pour répondre aux défis actuels, et que c'est ensemble que nous pouvons faire bouger les lignes.

Je prends ce mandat avec humilité, envie d'apprendre et volonté d'agir concrètement, au service des habitants de Chastre ».

### Les ECOLO

au Conseil communal :

Jean-Marie Thiry : 0478 9141 29

Hélène Ryckmans : 0498 12 22 45

Pauline Dutron : 0485 67 45 36

Alice Burton : 0498 27 29 66

au Conseil de l'action sociale :

Gauthier Destrée : 0473 18 05 66

Kadjogbe Tchokpon : 0499 9166 76

## Chastre : quel bilan un an après les élections ?

Voici donc un an que le groupe Chastre20+ (MR – Engagés) est seul aux manettes de la Commune de Chastre. Dans la minorité, nous siégeons au Conseil communal en préparant avec attention les réunions publiques. Nous épluchons les documents préparatoires et les PV des réunions du collège communal. Cela nous permet d'interpeller les échevin·e·s sur la pertinence (ou non) des projets et les choix faits par la majorité.

À l'heure d'écrire ces lignes, nous attendons encore, car il est en retard, le **Plan Stratégique Transversal (PST)**. C'est l'outil de pilotage indispensable – et obligatoire – pour la gestion d'une commune. Il est censé traduire concrètement le projet politique d'une majorité. Il présente les actions à mettre en place, un calendrier de réalisation, et aussi qui en a la responsabilité – tant dans l'administration que parmi le Collège. Alors, sans ce PST, nous avons refusé de voter le budget initial 2026.

Nous saluons les **progrès réalisés** pour quelques grands projets initiés sous les législatures précédentes : les aménagements Place de la Gare, Place communale à Chastre et Rue des Combattants à Blanmont. Ils devraient débuter en 2026. Certes, l'élaboration du Plan communal de Mobilité se poursuit, même si certains disent vouloir limiter une politique cyclable ambitieuse pour « privilégier aussi les camions » (sic). De même, le Schéma de Développement Communal, qui doit définir le futur de notre territoire et sa résilience, avance. Mais d'autres projets sont mis en veilleuse et nous regrettons **l'absence d'un souffle nouveau** face à la baisse, parfois drastique, des fonds et subsides octroyés par la Région et par le Fédéral, qui reportent les charges sur les communes. Ainsi, Chastre perd des aides venant du Fonds des communes (près de 670 000 € sur 6 ans), ou pour le personnel APE (près de 30 postes dans l'administration sont assurés via ce statut), alors que les demandes d'aides sociales vont augmenter.

Quelques nouveaux moyens budgétaires font leur apparition, mais les échevin·e·s ne nous répondent pas ou pire n'ont pas d'idée précise de ce qu'ils ou elles feront de ces budgets « à concrétiser » (par exemple pour aider les familles monoparentales, acheter un terrain aux XV Bonniers, relancer le programme Pollec (économies d'énergie et climat), ou mieux installer les scouts de Chastre). Nous suivons donc tout cela, en relayant vos préoccupations autant que possible !

## Et au CPAS ?

Dans un contexte politique rude sur le plan social, marqué par l'incertitude et les réformes, nous assumons notre mandat avec engagement. Nous restons convaincus que les personnes en difficulté peuvent se relever lorsqu'elles bénéficient d'un **accompagnement respectueux, global et attentif à l'ensemble de leurs réalités**.

Le nouveau service Insertion va démarrer, renforçant l'accompagnement vers l'emploi. L'année 2026 sera toutefois déterminante pour évaluer la capacité du CPAS à absorber les chocs à venir. Derrière chaque demande d'aide, il y a un travail de fond, d'analyse et de suivi, porté par des travailleuses et travailleurs sociaux engagés, parfois confrontés à une usure professionnelle et à un manque de reconnaissance. **Il existe malheureusement** un risque de banalisation des efforts des bénéficiaires, si l'on ne crée pas de lien de confiance mutuelle entre eux et le personnel du CPAS. Il ne doit assurément pas y avoir de « bons » et de « mauvais » bénéficiaires !

Les choix de l'Arizona, que nous désapprouvons, en témoignent : gel de subsides en aide à la jeunesse et à la petite enfance, réforme des APE. **Le paradoxe est frappant** : renforcer les exigences de retour à l'emploi ne peut se faire sans un renforcement réel du tissu associatif et des services publics de proximité.

Nous continuerons à veiller au respect des personnes, à nous assurer qu'il n'y aura **pas de paroles stigmatisantes**, cet enjeu est plus que jamais essentiel.

## Chastre en retard pour son éclairage public au LED ?



Le gestionnaire de réseaux ORES, en Brabant Wallon, a déjà remplacé 310 000 lampadaires par des éclairages LED sur un total de 460 000, les 100 % devant être atteints pour tout éclairage public communal en Wallonie d'ici 2029.

Non seulement nécessaires pour la réduction substantielle des dépenses publiques, les éclairages LED dirigent le flux lumineux vers le bas (nul besoin d'éclairer le ciel) et leur intensité est ajustable en fonction de l'heure et des saisons (partiellement éteint dès 22h et totalement éteint entre minuit et 5h). C'est donc **un outil qui permet de concilier sécurité, économie et préservation de la biodiversité**.

Près de nous, Walhain atteint un taux de 85 % d'éclairage LED et vise les 100% pour fin 2027. Mont-Saint Guibert est à 71 % et Louvain-La-Neuve 50 %. A Chastre, le passage au LED atteint un lamentable score d'à peine 20 % !

Et pourtant, le programme de remplacement des luminaires d'éclairage public sur Chastre établi par ORES ASSETS avait été parfaitement chiffré en 2024. Les 2 offres cumulées d'ORES ASSETS de novembre 2024 de près de 200 000 € avaient été **approuvées par le Conseil Communal à l'unanimité**. Un financement que la commune allait amortir aisément grâce aux économies d'énergie induites. Le Collège aurait donc dû exécuter cette décision. Sauf que le budget a été manipulé **et RIEN n'a été mis en œuvre**.

Bref, Chastre, en l'absence d'ECOLO dans la majorité, devient-elle une commune qui élude les décisions du Conseil? Alors qu'il s'agit d'un impératif tant économique qu'écologique !

L'investissement pour les 3 années est inscrit au budget de 2026. Il ne faut plus tarder, car l'échéance est attendue pour 2029.

# Paupériser encore davantage les enfants pauvres ?

Pour équilibrer leur budget, l'État Fédéral et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont pris des décisions qui affecteront gravement le bien-être des enfants les plus défavorisés, leur santé, leur éducation, le soutien scolaire, leur sécurité. Ils s'attaquent aux plus faibles de notre société en visant la gratuité des repas scolaires, les garderies, l'éducation à la sécurité routière (Pro Vélo) et même les écoles de devoirs (deux à Chastre). L'enseignement est attaqué dans sa capacité à offrir aux enfants une école plus égalitaire. Les coupes budgétaires s'étendent aussi aux crèches, à la culture et aux associations.

Nous espérons que la commune de Chastre aura à cœur de limiter au maximum l'impact de ces décisions et qu'elle combattra activement la pauvreté au lieu de l'amplifier. En effet, pour ECOLO, une autre société est possible, plus égalitaire, plus redistributive, plus juste. Ensemble nous pouvons y arriver.

## Comment participer sur le terrain ?

### Comment vous impliquer ?

via le site :

<https://ecolo.be/participer/>

### ET/OU devenir membre ?

Contactez directement la locale

Ecolo Chastre

via ses coprésident-e-s :

**A. Mairesse : 0476 75 03 33**

**F. Detry : 0495 22 40 91**

[info@chastre.ecolo.be](mailto:info@chastre.ecolo.be)

<https://chastre.ecolo.be>

[www.facebook.com/ECOLOchastre/](http://www.facebook.com/ECOLOchastre/)

# Brèves

## Bouturage et marcottage

Il est possible de multiplier les végétaux de manière simple et naturelle.

Certaines plantes et buissons se prêtent volontiers au marcottage, voire s'y adonnent elles-mêmes. Le chèvrefeuille, la glycine, le jasmin d'hiver, le thym, la lavande... Il s'agit de choisir une fine branche de l'année, proche du sol, dont on enterre une partie, sans la couper de la plante mère, et en laissant l'extrémité à l'air. Après quelques mois, des racines auront poussé. On peut alors la couper et replanter ailleurs.

Pour des arbustes et des arbres tels les groseilliers, forsythias, saules, aulnes, noisetiers, fusains, viornes, le bouturage est plus direct : on coupe un rameau de l'année, on l'enfonce dans un sol meuble, puis on arrose généreusement. On peut aussi au préalable plonger les rameaux dans un vase d'eau pour accélérer le processus.

## Protégeons nos arbres !

Alors que le climat devrait être au centre de tous les projets, une rage d'abattage d'arbres est en cours dans divers endroits de notre commune : à l'école de Cortil où des arbres et notamment l'allée de cyprès qui devaient être taillés ont été purement et simplement coupés, au bois du Castillon (qu'il faut certes gérer mais en préservant les arbres au maximum), à l'Espace 2000 à Blanmont...

Il faudra plus de 50 ans pour compenser leur perte. Et remplacer les arbres « un pour un » ne sera pas suffisant. On recule au lieu d'avancer !



© Michel Raj

## Climat et biodiversité : deux grands oubliés ?

Dans les budgets d'austérité actuellement votés, les politiques de lutte contre le dérèglement climatique et la chute de biodiversité subissent un ralentissement notoire. Or, les inondations ou les fortes chaleurs coûtent très cher et la préservation de notre environnement est un outil essentiel pour parer aux catastrophes qui ont déjà touché notre commune. L'épuration de l'eau coûte de plus en plus cher à cause des déversements de pesticides. A Chastre, le programme POLLEC a bien été légèrement renforcé, mais des mesures plus fortes s'imposent. Notamment pour restaurer les zones naturelles. Car prévenir reste la meilleure économie.

Cette Feuille de Chou Vert a été réalisée avec l'aide de :

Alice Burton, Andrée Debauche, Louise Dandois, Diane Decamps, Gauthier Destrée, Pauline Dutron, Camille Lambert, Anne Mairesse, Hélène Ryckmans, Kadjogbe Tchokpon, Jean-Marie Thiry et Olivier Vangest.